

06 JAN. 2015

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

SEANCE du 12 DECEMBRE 2014

DLB 1073/2014

L'an deux mille quatorze et le Vendredi 12 Décembre 2014, à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : Alain VOGEL-SINGER, Alain BIOLA, Louis BORRAS, Bernard CHAUD, Bruno JULIEN, Jean-Pierre LAMBERT, Dominique MARCOS, Jean-Claude RENAU, José SATORRE, Michel SUERE, Claude BASTIER, Philippe AUDOUI, Jean-Marie AT, Edgar SICARD, Louis BENTAJO, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Marc GUERIN, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Cyril GAUDY, Cédric CHAUVEAU, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Jean-Camille PALMIER, Philippe MARTINEZ, Stéphane PEPIN-BONNET, Daniel RENAUD, Alain RYAU, Bernard SAUCEROTTE, Michel TRINQUIER, Olivier BRUN, Christian RIGAUD, Christian ALLEMNAY, Antoine BARXIAS-CASTIES, François TAUPIN, Paul ISARD, Michel SALLES, Olivier ASTRUC.

Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Lyliane MOULARD, Marion MAERTENS, Mélanie MUR, Béatrice FRANCES, Martine VIBAREL-CARREAU, Sylvie KLEIN, Mélanie MUR.

Absents excusés : Laure GODEFROY, Marie-Hélène MATTIA, Christine PRADEL, Annie ROUGEOT, Annick SATGER, Muriel ICHER

Philippe HUPPE, Robert GELY, Jean-Yves LE BOZEC, Christian JANTEL, Guy ASSEMAT, Pierre USACHE, Daniel BARTHE, Philippe BOUCHE, Jean-Luc CHAILLOU, Gilles D'ETTORE, Alain DURO, Etienne NORBERT, Julien BRUNO, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Serge MALDONADO, Pierre MARHUENDA, Alain MARTI, Philippe MARTINEZ, Richard NOUGUIER, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Henri SAUCEROTTE, Robert SOUQUE, Christian THERON, Christophe THOMAS, Emmanuel VILLANEUVA, Claude VISTE, Gérard COMBES, Sébastien FREY, Vincent GAUDY.

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président indique que le tableau des effectifs du personnel syndical doit être modifié en raison des propositions d'avancements de grades et de promotions internes portées au tableau d'avancement de l'année 2014 :

- Filière Administrative

Création d'1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

- Filière Technique

Création d'1 poste de Technicien Territorial

Création de 2 postes d'Agent de Maîtrise Principal

Création de 2 postes d'Agent de Maîtrise

Création de 13 postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

Création de 13 postes d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
23 DEC. 2014
SERVICE COURRIER

A l'issue de ces modifications, le tableau des effectifs du personnel syndical se présente désormais comme il suit :

- Postes de titulaires

Directeur Général des Services (emploi fonctionnel)	1
Directeur Général des Services Adjoint (emploi fonctionnel)	4
Directeur Territorial	3
Attaché Territorial	3
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1
Rédacteur Territorial	4
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	3
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	5
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	15
Ingénieur en Chef	1
Ingénieur Principal	1
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	2
Technicien	3
Agent de Maitrise Principal	12
Agent de Maitrise	32
Adjoint Technique Principal 1 ^{er} classe	8
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	41
Adjoint Technique 1 ^{er} classe	37
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	142

- Postes de non titulaires

Directeur Territorial	1
Collaborateur de Cabinet	1
Attaché Territorial	4
Rédacteur Territorial	2
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3
Ingénieur	1
Agent de Maitrise Principal	1
Agent de Maitrise	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	70

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTÉ le tableau des effectifs de la collectivité tel que présenté.

SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

06 JAN. 2015



Service Courrier

LE PREFECTURE
REÇU LE
23 DEC. 2014
SERVICE COURRIER

A

Ont signé au registre les membres présents,

Fait les jours, mois et an susdits.

**Le Président,** 
Alain VOGEL-SINGER

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 06/07/2015 et de sa publication le 06/01/2015

A Nézignan l'Évêque, le

SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

06 JAN. 2015

Service Courrier



PROFECTURE
REÇU LE
23 DEC. 2014
SERVICE COURRIER

SICTOM PEZENAS-AGDE

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque

Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr